



## SEMAINIER PAROISSIAL

Lundi 3 août 2020

**FÉLICITATIONS À NOTRE VICAIRE, L'ABBÉ PIERRE ROBITAILLE** qui a été nommé rédacteur en chef de la revue «Vivre et célébrer». Ce magazine est publié par l'Office National de Liturgie, qui est chapeauté par la Conférence des Évêques Catholique du Canada.

Ceux qui connaissent l'abbé Robitaille, savent qu'il a une très grande connaissance dans ce domaine. Nous en profitons pour le remercier d'avoir commencé avec nous une formation sur l'exercice des différents ministères laïques dans nos célébrations liturgiques. Ministère de la proclamation de la Parole. Chant et musique. Accueil. Service à l'autel... Nous avons hâte de reprendre et de continuer cette formation tellement enrichissante.

### BONNE NOUVELLE

Suite à la diffusion d'un communiqué officiel du Gouvernement, voici deux changements qui concernent nos rassemblements à compter d'aujourd'hui :

**1. Le nombre de personnes dans nos assemblées est augmenté « officiellement »**

Le Gouvernement permet maintenant officiellement d'accueillir plus de 50 personnes dans les lieux de culte, toujours dans le respect d'une saine distanciation. Le nombre maximum de personnes pouvant être accueillies dans nos églises augmentera donc un peu, jusqu'à 145 personnes environ à la cathédrale, 60 à l'église Notre-Dame-de-la-Garde et 45 personnes à l'église Notre-Dame-des-Victoires. Le fait d'accueillir plusieurs personnes d'une même maisonnée peut faire varier le nombre de places dans nos églises. Voilà pourquoi nous disons « environ ».

**2. Le masque pourra être retiré lorsque les gens auront pris place**

À compter d'aujourd'hui, les personnes qui le veulent peuvent retirer leur masque une fois rendues à leur place dans l'église. Le port du masque demeure obligatoire dès qu'une personne est en déplacement et pour toutes les personnes au service d'accueil et autres qui ne sont pas en mesure d'assurer la distanciation prescrite.